

Sommaire



Château de Villa, Sierre



Avenue Général-Guisan, un magnifique bâtiment au centre-ville.

Le billet du président	1
Orthographe, j'écris ton nom!	2
Du bonheur pour les yeux	4
Quand le père de <i>Yakari</i> salue les correcteurs romands...	6
Colonisation linguistique	10
Le moulin à César Domenjoz	11
Franglais, quand tu nous tiens!	15
63 ^e Assemblée générale de l'Arci	17
Les membres de A à Z	18
Rapport de la trésorière	29
Rapport des vérificateurs	32
Jeune, dis-moi comment qu'tu causes!	33
Défense de la langue française	36
Courriel, SMS et compagnie...	38
Franglais ou langage châtié?	40
Escroquerie linguistique	42
Quand le français régresse au Québec...	43
Les perles des assurances	44
Qu'est-ce à lire?	46
Mots croisés et avez-vous lu le <i>Trait d'Union</i> ?	47
Solution des jeux	48

Le billet du président

Le printemps est là synonyme de renouveau.

Et le renouveau dans notre métier? Quoi de neuf?

On serait tenté de répondre: que du vieux!

En effet, pour certains, le correcteur n'est même plus indispensable. L'orthographe est bafouée à qui mieux mieux et les lecteurs n'y voient que du feu car ils n'ont pas le temps d'épilouter, comme on dit. Tout se passe à la va-vite.

Si, dans le billet du président je reviens souvent sur le même sujet c'est que, à l'évidence, rien ne change. Voire.

Dans les grands groupes de presse (aucun groupe ne fait exception) on nous demande de ne pas relire les textes mais uniquement les chapeaux (melons!), les légendes et les titres; ailleurs les corrections sont faites à moitié faute de temps. Heureusement pour les patrons, il y a Dieu, c'est-à-dire ProLexis.

Supercorrecteur il voit toutes les fautes... même celles qui n'existent pas. Les propositions de ce supercorrecteur sont toutes aussi farfelues les unes que les autres. D'accord, sur vingt pages il y a quand même deux ou trois corrections judicieuses trouvées par ce sacré ProFoutoir...

La résolution adoptée à l'assemblée de Lausanne, le 6 mai dernier, est restée lettre morte. Publiée dans certains médias

elle n'a pas eu d'écho. Il faudra qu'à Sierre on tape encore sur le clou.

A propos de Sierre, j'aimerais remercier les personnes qui travaillent à la pleine réussite de notre prochaine assemblée générale. Je suis certain que ce sera une réussite. De toute façon il y aura le soleil, Sierre étant la cité de cet astre du jour. Et, c'est bien connu, en Valais il fait toujours beau...

Il faudra voir aussi pour trouver un nouveau président, si ce n'est cette année, ce sera à l'occasion de l'assemblée genevoise de 2008. En effet, j'ai de grosses charges au niveau sportif et professionnel. Des horaires de travail modifiés qui me laissent moins de marge qu'auparavant. Si quelqu'un (ou quelqu'une, pourquoi pas, on pourrait avoir la première femme présidente de l'Arci) est intéressé(e), qu'il (ou elle) me le fasse savoir dès que possible.

Rendez-vous donc à Sierre le 5 mai prochain et, d'ici là, bon début de printemps à tous!

Michel Jaccoud



Orthographe, j'écris ton nom !

Les correcteurs disparaissent et la qualité de l'orthographe est en baisse. Il y a évidemment un lien entre ces deux phénomènes.

L'orthographe est un tout. Sans être un lecteur assidu, une personne qui ne lit que des journaux – encore faut-il aussi s'entendre sur ce qu'est un journal, avons-nous aujourd'hui des articles et des résumés des dépêches d'agences de presse – encore que nous pouvions disserter également sur ce que sont les agences de presse, ou ce qu'il en reste : ne sont-ce pas plutôt des officines de « copieurs-colleurs » ?

Après cette digression, revenons au préambule dans lequel j'écris qu'une personne qui ne lit que le journal peut conserver une orthographe normale. Même si parfois elle doit avoir recours au dictionnaire, cela ne peut lui être que bénéfique.

C'est en feuilletant continûment ce fameux ouvrage que l'on apprend de nouveaux mots ; qui plus est, c'est un sport passionnant, plus même que le foot !

Cet exercice implique quand même un minimum d'efforts. Or, aujourd'hui, ce que l'on inculque surtout, c'est la loi du moindre effort. Il suffit d'observer le public dans la rue, les jeunes en premier lieu – à tout le moins certains car il y a, c'est heureux, un pourcentage élevé de jeunes de bonne composition – pour constater à quel point certains sont avachis, mous, sans saveur

mais sûrement pas sans odeurs ! Ils donnent l'impression de devoir supporter tout le poids du monde. A contrario, le portable lui est toujours collé à l'oreille ou l'œil est rivé à l'écran. C'est à se demander ce qu'ils ont à se dire ou ce qu'ils ont à regarder, étant donné que ces mêmes gamins ne s'intéressent à rien ou à quasiment rien. Baisse de qualité ?

Selon certaines études, la qualité de l'orthographe ne serait ni meilleure ni pire qu'il y a dix ou cent cinquante ans. Les écoliers et leurs parents feraient autant de fautes d'orthographe que naguère, ils ne feraient simplement pas tout à fait les mêmes.

Ces dernières années, on a pu constater que les élèves connaissent moins bien le passé simple.

S'il ne faut pas dramatiser ces constats que l'histoire de la langue nous invite à relativiser, il faut pourtant s'interroger sérieusement sur les moyens dont dispose l'école pour enseigner une orthographe et une grammaire qu'elle n'a ni la mission ni les moyens de réformer, et dont elle n'a pas à contester l'utilisation qu'on en fait. Les difficultés qui sont soulignées ici ne doivent pas nous faire nous résigner à ce qu'un collégien moyen écrive par exemple « je c'est ma leçon » ou qu'un élève de sixième rédige des phrases sans ponctuation, émaillées de mots difficilement identifiables...

Les enseignants doivent ambitionner, dans un temps qu'ils doivent partager avec la lecture et avec toutes les autres activités liées à la langue, d'enseigner l'orthographe à toute une génération, et non plus seulement à une proportion choisie.

Malgré la bonne volonté de la majorité des enseignants une question subséquente se pose : les responsables politiques veulent-ils, souhaitent-ils et vont-ils se donner les moyens de modifier le cours des choses ? Peut-être, s'ils parviennent à s'abstraire de certains milieux économiques notamment, pour lesquels il faut former les esprits et non les former.

Régression générale

Notre société actuelle encourage plus la régression que la progression. Il serait faux de ne se focaliser que sur l'orthographe. Il y a une baisse de la culture générale, ceci malgré l'internet et autres gadgets. Tout est superficiel, on encourage la superficialité. Ce qui compte avant tout c'est le vernis, c'est le paraître, ce n'est pas l'être.

Il faut avoir un corps magnifique, un sourire qui raye le parquet, des hanches de déesse et un corps d'Apollon. Si la tête est vide, ce n'est pas grave, puisque certains pensent pour vous. Un directeur de chaîne télévisée, TF1 pour ne pas la nommer, n'a-t-il pas affirmé que ses programmes étaient destinés à rendre malléables

les cerveaux afin qu'il puissent ingurgiter la publicité ?

Il s'agit donc d'instaurer une société à deux vitesses dans laquelle une minorité sait et la majorité suit. Ce qui, entre parenthèses, est le propre de la dictature. C'est ce qui permet de rendre les humains toujours plus moutons, toujours plus enclins à suivre les gourous qui occupent la place la plus importante dans les médias et sur la scène publique.

Que conclure ? Que chacun peut, s'il le veut, ne pas se laisser abrutir, ne pas se laisser téléguider par des présentateurs-manipulateurs, par des journalistes mièvres ou par des politiciens vicieux. On peut refuser de se laisser porter par ces courants et faire preuve de courage.

Il faut oser pousser son cri. Le courage croît en osant et la peur en hésitant.

André Sprenger, journaliste RP indépendant

æ

Cette ligature concerne plus ou moins un cinquième des mots où le « a » et le « e » se côtoient en français, c'est-à-dire 23 mots seulement dont la plupart sous une forme latine (*et cætera, curriculum vitæ, ex æquo*, etc.) ou issus du latin ou du grec et moins courants (*cæcal, mélæna, æthuse*, etc.)

Quand le père de *Yakari* salue les correcteurs romands...

Yakari, vous connaissez ? Le dernier album renfermant les aventures du petit Indien – que les enfants adorent... – vient d'être distingué par le « Prix Jeunesse 7/8 » au Festival international de la bande dessinée d'Angoulême. Belle et méritée récompense pour le dessinateur Derib et le scénariste Job. Ce dernier, André Jobin, est présentement installé à Nîmes. Jurassien bon teint et ancien journaliste, il cultive l'amour de la typographie et des lettres qui la constituent. Sur son bureau, il garde à portée de main la dernière édition du *Guide du typographe*. Même s'il tient jalousement à dactylographier ses textes sur une machine d'un autre âge, son imagination – fraîche et vive ! – n'en finit pas de vagabonder. A Noël dernier, il m'a amicalement adressé divers documents relatifs à l'imprimerie, dont un numéro spécial de la revue *Papyrus*, paru en 1922. D'un article signé par Emile Leclerc, j'extraits les savoureux propos qui suivent... – Roger Chatelain

L'article IV relatif aux « droits de chapelle »

Au temps jadis, chaque imprimerie formait une sorte de confrérie, portant le nom de « chapelle » régie par des statuts communs.

Ce règlement stipulait le nombre d'exemplaires que les éditeurs et les auteurs devaient laisser à la chapelle, qui les vendait pour en faire des fonds afin de fêter dignement la Saint-Jean-Porte-Latine et la Saint-Michel, fêtes qui ouvrent et ferment les veillées dans les ateliers.

L'article IV, le seul qui soit resté en vigueur, comprenait tous les droits à payer par les typographes :

L'apprenti qui devenait ouvrier devait le droit de « tablier » – encore perçu, alors

même que celui-ci avait depuis longtemps disparu.

Pour se marier : droit de « chevet ».

Pour la naissance d'un enfant : droit de « parrainage ».

L'ouvrier qui recevait une mise en pages devait le droit de « réglette » (laquelle lui était offerte par le paquetier d'honneur, ornée de fleurs et de rubans).

Celui qui entrait dans une maison payait le droit de « bienvenue » ; quand il la quittait, on lui faisait la conduite – autrement dit, on lui rendait sa politesse.

Tous ces droits se convertissaient en beuveries, ce qui explique la faveur dont a joui – et jouit encore – l'article IV, lequel, d'ailleurs, n'a plus trait qu'aux seules libations. On y ajoutait parfois verset 20 ; traduisez : versez vin... Nos pères étaient gais.

Dans certaines imprimeries il arrivait que, par suite de leur ancienneté, des metteurs en pages, s'attribuant une excessive autorité, choisissaient les ouvriers pour former leur équipe: c'était le « bonnet », sorte de ligue offensive et défensive, accaparant la besogne, se réservant les meilleurs travaux au détriment de ceux qui ne faisaient point partie de leur coterie. Et, là encore, il y avait un droit à acquitter: celui de « bonnet ». (...)

Le Seigneur de la Coquille

En plus des deux fêtes officielles, la Saint-Jean-Porte-Latine et la Saint-Michel, les imprimeurs lyonnais célébraient solennellement aussi celle du « Seigneur de la Coquille », figuré par un mannequin bizarre, lequel n'était sans doute autre chose que la très étrange personification des fautes typographiques... Or, s'il en était ainsi, l'impénitence des imprimeurs à l'endroit des erreurs de leur métier aurait été bien complète, puisqu'ils en riaient au lieu de s'en corriger.

Un drôle ou masque tenoit une lance en main où estoit le guidon du Seigneur de la Coquille, estant iceluy de taffetas rouge et au milieu d'iceluy un grand V verd; et au dedans d'iceluy V estoit écrit en lettres d'or: ESPOIR DE MIEUX. C'est une raillerie amusante. Quant à la présence du V sur cette bannière du patron de toutes les bourdes passées et à venir, de préférence à

toute autre lettre, elle a donné lieu à d'assez ingénieuses explications; en réalité, elle n'a jamais été définie exactement.

Quand l'occasion de biberonner se présente...

Autrefois, on l'a vu, de bizarres cérémonies célébraient la réception du nouvel ouvrier. Rien de bien original, en somme; les épreuves accomplies selon le rite conservé par les initiés rappellent plutôt les pratiques absurdes et parfois cruelles en vigueur dans les ateliers d'artistes et les écoles militaires spéciales, pratiques que l'esprit réproouve avec raison, et ne révélant, à vrai dire, qu'un vieux fond de sauvagerie.

Donc, ces coutumes barbares ont disparu de la typographie. Il ne reste plus trace des droits tyranniques de « tablier » et de « bonnet », pas plus que du bonnet lui-même: tout se modernise et se simplifie. Les libations obligées chez le marchand de vin, ou clandestines à l'atelier, seules persistent et les ont remplacées. Libations remarquables, assure-t-on, car les imprimeurs – cassiers et pressiers – se distinguent devant l'autel de zinc à Bacchus consacré; mais c'est là pure médiocrance. A la décharge des typos, notons que les pulvérulences abondantes et nocives, que l'imprimerie recèle en ses moindres anfractuosités, sont cause déterminante d'une altération chronique. La poussière

Colonisation linguistique

Nos chaînes de télévision romandes regorgent de textes publicitaires rédigés en anglais: «*Everything you need; Always a smile Sunrise; Pleasure you can't measure; Let's talk Business Sunrise; A good at it looks; Let's make things better*», etc.

A la stupidité de s'adresser au public francophone en une langue étrangère s'ajoute la mufflerie de vouloir la lui imposer.

En Suisse, aucune loi ne protège le consommateur contre l'acharnement linguistique anglo-américain. Aucun texte légal n'empêche une entreprise, une agence de publicité de rédiger leurs textes destinés à une clientèle francophone entièrement en anglais, si bon leur semble.

En France, la loi Toubon, du 4 août 1994, précise – entre autres dispositions – que dans les relations commerciales et l'information au public, la présentation en français doit être aussi lisible, audible ou intelligible que la présentation en langue étrangère.

Elle prévoit des obligations spécifiques aux personnes publiques ou aux personnes privées exerçant une mission de service public: double traduction d'une information destinée au public, dispositif de traduction pour les réunions publiques, résumé en français des publications, revues et communications établies en langue étrangère qu'elles diffusent en

France, prohibition des marques constituées d'une expression ou d'un terme étrangers.

L'application de cette loi n'est peut-être pas toujours et partout scrupuleusement respectée. Reste toutefois qu'elle permet de contenir efficacement certains abus. Ainsi la marque «France Telecom» est-elle tenue d'orthographier «France Télécom» dans ses contrats d'abonnement, ses catalogues et messages publicitaires.

Il serait souhaitable qu'un tel garde-fou existât en Suisse, sous forme d'une réglementation précise restreignant les abus dans la diffusion de termes et expressions étrangers.

Les consommateurs ont besoin d'être protégés contre cette forme de colonisation linguistique et contre la névrose anglomaniaque de certains coryphées du commerce et de la communication, dont l'outrecuidance n'a d'égale que la soumission aux modes et usages de la puissance dominante.

Bigrenaille

Shareware

Ce sont des programmes que l'on peut utiliser en versant une contribution à l'auteur. Pourquoi pas *partagiciel* ou *contributiel*?

Franglais, quand tu nous tiens ! (XIII)

« **L**e snobisme aidant, l'anglomanie, de nos jours, sévit à plein, à telles enseignes que nous assistons à un envahissement du jardin français par l'idiome des petits-fils de Shakespeare. Il est de bon ton de jouer au monsieur qui sait l'anglais, même si l'on n'a de cette langue que des notions élémentaires. Il est de mise de larder ses propos d'anglicismes, quitte à choir dans le ridicule. » (Jean Humbert)

Restons dans le domaine du spectacle, qui a fait l'objet de notre dernier billet, et ajoutons-y celui de la presse où il y a tant à dire. A propos de la réunion à Paris du Forum social européen, en novembre 2003, l'éditorialiste du *Figaro* du 12 novembre 2003 écrivait : « C'est la kermesse des < alter >, la fiesta des anticapitalistes, le **happening** des contestataires radicaux. » Et, dans le *Figaro Magazine* du 24 avril 2004, on pouvait lire : « ...la procession est le grand **happening** de Lutina, un petit village perdu dans les vallons de l'Est slovaque, à 70 km au nord de Kosice ».

Le dictionnaire Harrap ' Shorter/Bordas donne seulement le mot **événement** pour traduire cet anglicisme. Dans la plupart des cas, et notamment dans les deux exemples cités, **événement** remplace parfaitement **happening**. Alfred Gilder, dans son dictionnaire franglais-français, signale deux autres sens qui peuvent être donnés à cet anglicisme :

1. « spectacle qui exige la participation du public et qui laisse une part essentielle à l'imprévu et à la création artistique spontanée ;
2. forme de spectacle pratiqué par des artistes voulant créer une situation qui ne peut se reproduire ».

Et Gilder d'ajouter que, dans ces deux circonstances, **happening** est un terme incongru, que l'on remplace avantageusement par **déroulement collectif, improvisation, improvisade, évènement** (mot-valise formé d'événement et de démence), **théâtre-événement**, etc. Les mots ne font pas défaut dans notre langue pour remplacer cet anglicisme.

En septembre dernier, l'article d'un quotidien romand avait pour titre **Last minute**, comme si **Dernière minute** n'était pas assez expressif !

Dans son édition du 30 septembre 2003, un collaborateur de *La Liberté* s'exprimait ainsi : « La disparition de la presse d'opinion a fait passer aux journalistes le goût du **clash**. »

Gageons que nombre de lecteurs n'ont pas compris ce dont les journalistes se privaient. Ce mot anglais signifie **choc, heurt, affrontement, désaccord violent**. Dans le cas présent, il s'agit d'une **vive attaque**, d'un **esclandre**, d'un **choc d'opinions**. On pourrait citer encore bien d'autres termes pour montrer que **clash** est superflu.

Terminons ce papier par un autre anglicisme qui fait fureur: **presse people**, dont nous avons parlé brièvement dans notre premier article. Depuis quelque temps, on omet «presse» dans certains cas et on parle uniquement de «people». Ainsi, le même quotidien écrivait-il le 9 septembre 2003: «Faire la fine bouche devant cette invasion massive du **people**, voilà bien une hypocrisie journalistique.» Et il ajoutait: «(L'Eglise catholique) aurait d'ailleurs tort de se gêner, elle qui est conduite par le **people d'entre les people**». Et encore:

« Avec l'abbé Pierre, sœur Emmanuelle et tous les **autres people** catholiques, l'Eglise cesse d'être abstraite. »

Alors que **presse people** signifie avant tout **presse à sensation** ou à **scandale**, le mot «people» employé seul comme ci-dessus n'a plus de caractère scandaleux, mais indique plutôt un fait ou un personnage sensationnel, hors normes, extraordinaire et populaire. Pourquoi ne pas employer un ou plusieurs de ces adjectifs?

Etienne Bourgnon
(à suivre)

Jeune, dis-moi comment qu'tu causes !

Les jeunes ont leur langage, dit-on. Il s'agit bien d'un langage et non d'une langue. Car les deux, contrairement aux apparences, ne sont pas synonymes. Les jeunes continuent à utiliser la langue française.

Certes, ils lui font subir nombre de contorsions, mais pas beaucoup plus que les médecins, les psychologues, les psychiatres, les pédagogues, lorsqu'ils s'expriment entre eux. On apprend une *langue* (maternelle ou étrangère), on utilise un *langage* « peu soutenu » dans les conversations de café.

Mais les expressions, les intonations, le rap ne suffisent pas à créer une langue. Le « langage jeune » est une des multiples façons de se servir de la langue. Une langue fonde l'identité. « Ma patrie est la langue portugaise », disait Pessoa. Un langage peut également, à l'intérieur d'un groupe linguistique, soutenir une revendication identitaire.

Les « jeunes des banlieues », comme on les appelle, s'affirment avec des expressions inconnues des autres milieux. Souvent, pour ces jeunes qui ont eu du fil à retordre avec l'école, le français « académique » est ressenti comme la langue du pouvoir et de l'autorité.

Mais leurs habitudes de langage plaisent aux autres adolescents, même aux fils de « bourgeois ».

Quelles stratégies ?

Rien qu'en utilisant des préfixes particuliers, ils donnent naissance à de nombreux nouveaux mots (*archi-nul, giga-faux, maxi-parano, méga-fan, super-potes, hyper-rare, ultra-mode*, etc.).

En pratiquant le verlan (qui consiste à inverser les syllabes : *bizarre* devient *zarbi*, *narpi* désignera le vin, *zicmu, zomblou, féca*, etc.), ils rendent une phrase facilement incompréhensible pour le citoyen lambda.

Supprimer des syllabes sera un procédé à l'honneur : en ôtant la première syllabe, *problème* devient *blème*, *racaille* s'efface devant *caille* ; en supprimant la dernière (procédé utilisé par la langue depuis longtemps), ils raccourcissent les mots (*resto, apport, p'tit déj*). Une autre façon de parler consiste à dire *bleu* pour un *policier* ou *casquette*, qui suffira pour annoncer le *contrôleur*. Des emprunts à l'anglais, aux langues africaines, asiatiques, à l'arabe complètent le tableau. L'argot, bien sûr, n'est pas en reste avec des mots plus ou moins entrés dans le langage courant (et souvent dans les dictionnaires) : *cinoche, blé, mec, tignasse, godasse, fringues, poulet, piaule, crécher, chope, piger*, etc. (eux-mêmes parfois « verlanisés ») mais aussi avec des mots plus rares qui apparaissent tout à coup dans les conversations, car le propre de ce langage (comme de toute langue, d'ailleurs) est d'évoluer et de créer du nouveau lorsque des mots sont passés dans le

langage courant et, dans ce cas, ne permettent donc plus de parler un langage crypté, inconnu des voisins mais intelligible entre initiés, comme l'argot le fut à son époque florissante.

Le rôle des médias

Plusieurs secteurs économiques et culturels utilisent eux aussi le langage jeune : la chanson, le cinéma, bien sûr, la bande dessinée.

Le chanteur Renaud utilise énormément l'argot et le langage « jeune ».

Ses fans ont dû créer un dictionnaire des expressions employées dans ses chansons.

Ce site s'avère bien utile pour les professeurs de français de l'étranger dont les élèves écoutent Renaud mais, souvent, sans le comprendre vraiment...

La publicité, quand elle s'adresse aux jeunes, utilise souvent son langage, parfois « à l'insu de son plein gré », comme cette pub : « Dassault, 50 ans d'audace ». Faut-il voir dans cette formule l'utilisation du Verlan (Dassault - audace) ? Certains y notent la volonté de l'avionneur de toucher un public jeune.

La télévision, notamment avec ses émissions dites de « télé-réalité » et surtout avec Star Academy, met en scène des jeunes qui utilisent ce langage et en diffuse ainsi les principales caractéristiques et les tics les plus connus.

La presse pour jeunes, soucieuse de fidéliser son public, n'hésite pas à parler jeune et elle y va à *donf*...

Le cinéma véhiculé, parfois maladroitement, les principales expressions des jeunes, usant et abusant souvent du verlan, des mêmes mots d'argot ou de tournures trop attendues comme *Nique ta mère*. La bande dessinée, quant à elle, n'a eu aucun mal à s'adapter au langage jeune, habituée qu'elle était aux onomatopées, aux phrases courtes, etc.

Faut-il réagir ?

Les parents et les enseignants en contact avec des adolescents sont inévitablement confrontés à leur langage particulier, toujours renouvelé.

Faut-il interdire ? Nous savons déjà que cela ne servira à rien. D'une part, il faut se pénétrer de l'idée qu'il s'agit là d'une mode et que celle-ci risque d'être remplacée par une autre dans un délai assez court. D'autre part, interdire n'arrangerait rien sur le fond.

Le langage jeune étant fortement lié à la recherche de l'identité chez les adolescents, il s'agit d'une manifestation rebelle, certes, mais nécessaire.

Que faire alors ? Les parents pourront, chaque fois que cela est nécessaire, insister sur l'emploi du bon niveau de langue. On ne parle pas à un employeur potentiel ni à son grand-père comme à son copain. Les enseignants, de leur côté, auront fort à faire.

Plutôt que d'interdire (ou ignorer béatement le problème), ils devront le prendre à bras-le-corps et étudier les différentes formes du langage oral avec leurs élèves.

Rédiger un dictionnaire, par exemple, peut être un exercice fructueux.

Comme le souligne Alain Bentolila, professeur à la Sorbonne Paris V: «Dire que toutes les langues sont égales, c'est très facile, mais il y en a qui donnent les clefs du monde, et d'autres... celles du ghetto.»

Article paru dans *Le Liguieur*
du 10 mars 2004.

Défense de la langue française

Du sens des mots

« **C**hanger le sens des mots d'une langue faite, c'est altérer la valeur des monnaies dans un empire; c'est produire la confusion, l'obscurité et la méfiance, avec les instruments de l'ordre, de la clarté et de la foi publique: si on dérange les meubles dans la chambre d'un aveugle, on le condamne à se faire une nouvelle mémoire. » (Rivarol)

Commençons par un exemple célèbre: « Les sept Sages ont décidé... ». Ce sont les sept conseillers fédéraux, que nombre de journalistes rangent parmi les **sages**. Or, qu'est-ce qu'un sage? *Le Petit Robert* nous dit qu'il s'agit de « celui qui a une connaissance juste des choses » (les sept sages de la Grèce; le Sage, nom donné à Salomon). C'est aussi « celui qui, par un art de vivre supérieur, se met à l'abri de ce qui tourmente les autres hommes » (le sage stoïcien, bouddhiste, etc.).

Il n'est certes pas exclu que tel ou tel de nos ministres réponde à l'une de ces définitions, mais, à généraliser, il y a sans doute abus de langage.

La presse parle aussi de l'**incivilité** d'une certaine jeunesse. Ce vocable signifie manque de civilité, de courtoisie, de politesse.

Or, ce que l'on reproche aujourd'hui à une minorité de jeunes, ce sont des actes délictueux (consommation de drogue, vols, lésions corporelles, dommages à la

propriété, etc.), qu'on ne saurait qualifier d'incivilités.

Que dire du mot **magique**, que nombre de nos contemporains utilisent à tout propos? Dans leur bouche, tout est magique, alors que ce qu'ils disent n'a rien qui tienne de la magie, « art de produire, par des procédés occultes, des phénomènes inexplicables ou qui semblent tels » (*Le Petit Robert*). C'est aussi, nous dit ce dictionnaire, ce « qui produit des effets extraordinaires ». Or, de nos jours, a relevé Claude Monnier dans la *Tribune de Genève* du 28 septembre 2004, « un joli coucher de soleil est magique, un dîner aux chandelles est magique, un voyage à Vierzon est magique ». Tout cela est abusif.

Il faut revenir enfin sur le verbe **initier**, dont nous avons déjà parlé dans notre série d'articles sur les solécismes et barbarismes. De nombreux scribouillards de la presse écrite, ainsi que beaucoup de leurs de la radio et de la télévision, l'emploient de plus en plus à la place de **commencer**: « Il a initié son activité » ou « La loi a été initiée par une initiative parlementaire » (*La Liberté* du 20 juillet 2001) ou encore « Cette démarche a été initiée par les associations économiques... » (*La Liberté* du 2 février 2005). Non, il a commencé son activité, la loi a été créée ou mise sur pied par une initiative parlementaire, la démarche a été entreprise par les associations économiques.

Rappelons qu'on initie quelqu'un à quelque chose et qu'on commence une activité. Dans les exemples cités, le verbe « initier » est détourné de son sens.

A propos du personnel d'accompagnement dans les trains de nuit, un employé déclare: « Nous passons onze heures dans un espace relativement restreint en compagnie de 50-60 personnes. Ce n'est pas

toutes les nuits **évident** » (*Le Quotidien jurassien* du 11 janvier 2005). Voilà encore un mot détourné de son sens. Est évident ce qui s'impose à l'esprit par son caractère indiscutable. Dans le cas particulier, il est probablement question de dénoncer la difficulté de la tâche. On eût donc pu dire que « ce n'est pas **facile** toutes les nuits ».

Etienne Bourgnon

Franglais ou langage châtié ?

Aujourd'hui, c'est avec un tantinet de déception que nous assistons à une certaine altération du langage de Molière. Que ce soit à la télévision, à la radio, dans la conversation ou encore dans la presse écrite, tant quotidienne que périodique, des anglicismes s'emploient spontanément, à côté de moult raccourcis (pas toujours très heureux) tels que *c't après*, *le petit-déj'*, *la cafèt'*...

Ce phénomène répond-il à un désir de faire peuple ou traduit-il une forme de paresse intellectuelle ? Difficile à dire !

Écoutons plutôt quelques exemples au hasard :

Les adeptes du *bodybuilding* exhibent des tenues de sport *new-look* et n'ont d'attrait que pour des *baskets* dernier cri.

Pour cet entrepreneur, il y avait là un *challenge* à relever.

Cet inventeur a perçu d'importantes *royalties*.

Après avoir visité le *show-room* de la grand-place, ma voisine continua son *shop(p)ing*.

Enfermés dans leur *flat*, certains jeunes restent *scotchés* devant la télé ou s'enivrent de musique *new wave*.

Des loulous *speedés* (*speed*) déambulaient dans le parc, avec des jeunottes qui *snif(f)aient* de la coke.

Les fous du tennis *flashent* sur le *big serve* de Justine, Kim et autres grands champions.

Seuls quelques *happy few* purent observer l'éclipse du Soleil.

Qu'une nouvelle *star* apparaisse sur la scène publique, les *hackers* se tiennent à l'affût du moindre *scoop* sur sa vie privée. Ils s'intéressent à la façon dont elle soigne son *tennis-elbow* ou ses autres petits bobos. Ils veulent savoir quelle marque de *blush* elle utilise, pourquoi elle préfère le *footing* à tout autre *training*. Ils se délectent d'images fortes sorties d'un *fish-eye*.

Dans un langage soigné, nous entendrions sans doute à peu près ce qui suit : Les *culturistes* arborent des tenues de sport *style nouveau* et n'ont d'attrait que pour des *chaussures de toile à tige haute* dernier cri.

Pour cet entrepreneur, il y avait là un *défi* à relever.

Cet inventeur a perçu une importante *redevance*.

Après avoir visité la *salle d'exposition* de la grand-place, ma voisine continua ses *courses*.

Enfermés dans leur *petit appartement* (*studio*), certains jeunes restent *collés* devant leur télévision ou s'enivrent de musique *nouvelle vague*.

Des loubards *drogués aux amphétamines* déambulaient dans le parc avec de toutes jeunes filles qui *prisaient* de la cocaïne.

Les fous du tennis sont *éblouis* par le *service canon* de Justine, Kim ou autres grands champions.

Seuls quelques *rare*s privilégiés purent observer l'éclipse du Soleil.

Qu'une nouvelle *vedette* débouche sur la scène publique, les *fouineurs informatiques* guettent la moindre *exclusivité* sur sa vie privée. Ils s'intéressent à la façon dont elle soigne son *épicondylite* (*synovite du coude*) ou ses autres petits bobos. Ils veulent savoir quelle marque de *fard à joues* elle utilise, pourquoi elle préfère la *course à pied* à tout autre *entraînement sportif*. Ils se délectent d'images fortes jaillies d'un *grand-angle* (*grand-angulaire*).

Des anglicismes, il s'en infiltre régulièrement dans notre parler. Preuve que notre bel idiome évolue, qu'il ne manque pas de souplesse !

Repoussons toutefois ceux de ces vocables qui, loin d'enrichir la langue, ne font que l'alourdir et l'obscurcir. Il est si captivant, si fascinant, le langage châtié. Corneille, Molière, Racine et combien de brillants écrivains d'hier et d'aujourd'hui doivent rester nos guides et nos modèles dans notre expression langagière : le style, c'est l'homme – ou la femme !

Arthur Jacob

Références:

Petit Robert 2006.

Petit Larousse illustré 2006.

Lexique anglais-français-grec des sports olympiques (3 tomes – 2004). Éd. Insep-Publications – 11, avenue du Tremblay, 75012 Paris.

Web

Le *web*, en anglais, c'est le *tissu*, la *toile*. En français, on le trouve tantôt avec majuscule, tantôt sans. Les graphies *ouaibe* et *ouèbe* se rencontrent parfois mais ont peu de chance de devenir la règle.

Le mot *web* fonctionne aussi, parfois, comme un préfixe : *webfiction*, *webzine*, *webmestre*, *webdesign*...

Ce mot est déjà bien implanté en français mais les francophones peuvent aussi utiliser le terme *toile* pour le désigner, en faisant ainsi de la néologie de sens. Ce n'est pas toujours possible notamment lorsque *web* est utilisé en fonction d'adjectif épithète. On parlera d'une page *web* ou d'un site *web* mais parlera-t-on d'une page *toile* ou d'un site *toile* ?

Cela montre qu'il n'existe pas forcément de parfaite synonymie entre un mot d'emprunt et le mot français qui peut lui être substitué.

Escroquerie linguistique

Ach, mais quelle mouche franco-phobe a piqué les responsables marketing de Telfin et Twixtel, au moment de faire la promotion de leurs nouveaux annuaires sur cédérom? L'interrogation était légitime, à la lecture du courrier électronique publicitaire reçu récemment par de nombreux clients potentiels, et rédigé en allemand et en euh... français? Où l'on pouvait lire, entre autres délicieuses écorchures: «Début novembre 2005 apparaître le nouveau Telefon-CD's avec le nouveau suisse téléphone et liste. Nous apportons directement les CD's dans l'usine et pouvons livrer ainsi comme premiers – commander vous ainsi encore aujourd'hui, vous vous assurez alors les premiers Lieferung. [...] Exister Abonement recevoir le actuel version évident aussi ci-dessus prix. [...] Si vous ne

souhaitez plus recevoir nos publicités envoyer nous un e-mail [...]. Il pourrait arriver malgré tout que vous encore e-mail recevez qui on introduit devant rentrée de votre annulation.»

Aber, messieurs les professionnels du marketing, comment osez-vous traiter ainsi votre romande clientèle? «Cela n'a rien à voir avec nous! se défend Philippe Reichlin, responsable du marketing pour Twixtel. Il s'agit d'un *spam*, comme on en voit souvent durant nos périodes de promotions. Ce sont des revendeurs de nos produits, que nous ne connaissons pas. Nous avons reçu plusieurs téléphones de clients à ce sujet.» Ouf, tout cela n'est qu'une grosse supercherie. Moralité: si toi vouloir vraiment escroquer clients, toi apprendre *französisch* avant!

Camille Krafft

Féminisation

«Madame la *juge*», «Madame la *procureur*», «Madame la *ministre*» ont profité des récentes affaires pour s'étaler dans la presse parlée et écrite. Certains de ces substantifs (*procureur*, *substitut*) ont beaucoup de mal à imposer leur féminin (une *substitue* ou une *substitut*? une *procureur* ou une *procureure*?). Ils ne sont pas terminés par «e» comme *juge*, *architecte*, *comptable*, *secrétaire*, *ministre*, *pianiste*. Ceux-ci se féminisent sans trop de problème parce que ce sont des mots épïcènes (c'est-à-dire, dans ce cas, terminés par «e» au masculin comme au féminin). 95 % des noms de métiers se laissent féminiser sans difficulté. Quelques-uns renâclent. La famille des mots en -eur pose problème: *acheteur* donne *acheteuse*; *producteur* donne *productrice* mais *procureur* ou *ingénieur* sont rétifs.

Quand le français régresse au Québec...

Les Québécois francophones sont responsables de cette situation car ils la tolèrent. Ils tolèrent en particulier que des minorités présentes sur le sol de la Belle Province refusent catégoriquement d'apprendre le français comme cela est le cas par exemple avec les Russes qui, avec d'autres immigrants, démontrent ainsi le mépris le plus profond de la société québécoise francophone.

D'autre part, ce qui reste de Canadiens anglais à Montréal refuse encore et toujours de se mettre à la langue de la majorité et conservent vis-à-vis des Québécois une attitude de mépris qui n'a pas évolué depuis 1760 et ils se conduisent toujours et constamment avec les francophones comme des colons en pays conquis.

Cependant, comment reprocher aux jeunes Québécois de ne pas réagir à cette situation quand les universités francophones les plus prestigieuses de la province (*Montréal, Polytechnique, Sherbrooke, Laval, etc.*) prescrivent depuis des lustres à leurs étudiants des livres de référence en anglais; plus particulièrement dans les sciences, les techniques, en gestion, ainsi que dans d'autres sujets d'études à la mode.

Les Catalans ont, eux, compris que leur langue ne peut pas survivre sans qu'elle puisse prospérer, ce qui signifie aussi qu'elle soit utilisée à travers tout leur système éducatif. Si vous faites des études d'ingénieur au Québec, les professeurs

francophones vous prescriront des livres en anglais. Si vous faites la même chose à Barcelone, vos livres seront en catalan!

Attaqués autant par le mépris de certains étrangers que par la morgue et le mépris ancestral de leurs voisins canadiens anglais, rongés par leur propre sentiment d'infériorité non seulement linguistique mais racial (eh! oui... les anglophones de naissance sont assimilés à une race supérieure dans l'inconscient collectif québécois!), les jeunes Québécois semblent abdiquer en masse alors qu'il y a vingt ans, on aurait pu croire à la francisation massive et définitive de la métropole montréalaise. En effet, après tant d'années en tant que colonisés dans leur propre pays, les Québécois pouvaient enfin parler leur langue dans les centres d'achat du centre-ville, chez *Eaton et Simpsons*!

Qui aurait pu croire qu'en ce début de XXI^e siècle, ces beaux espoirs seraient à nouveau déçus?

Charles Durand

Mailing-list

C'est la liste de messagerie qui rassemble des internautes intéressés par les mêmes sujets. On trouve aussi les équivalents *liste de diffusion, liste de discussion, liste de destinataires*. Ici encore, les sens peuvent varier.